



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Training and Specialized Services Division/Division de
la formation et des services spécialisés
Terrasses de la Chaudière 5th Floor
Terrasses de la Chaudière 5e étage
10 Wellington Street,
10, rue Wellington,
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Évaluation médicale Medical Evaluation	
Solicitation No. - N° de l'invitation M7594-206332/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client M7594-206332	Date 2021-02-26
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZH-134-38985	
File No. - N° de dossier 147zh.M7594-206332	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-03-08 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Pengelly, David	Buyer Id - Id de l'acheteur 147zh
Telephone No. - N° de téléphone (343) 552-5193 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION DE L'INVITATION 002

Cette modification a pour but :

1. Fournir des questions et réponses (Section A) ;
 2. Fournir une modification à une question and réponses de la version anglaise du Modification 001 (Section B – B1) ;
 3. Fournir la Pièce jointe 1 de la Partie 5 – Attestations et Renseignements Supplémentaires dans un autre format PDF afin remédier un problème d'ouverture avec la document pour certains versions de logiciels pour l'ouvrir. (Section B – B2).
-

Conformément à la Partie 2 – Article 2.4 – Demande de renseignements en période de soumission, ces questions et les réponses correspondantes sont fournies à tous les entrepreneurs.

SECTION A : QUESTIONS ET RÉPONSES

Remarque : Les questions peuvent avoir été modifiées et/ou abrégées.

Question 1 :

Les médecins auront-ils besoin d'une attestation de sécurité ?

Réponse 1 :

Tel que mentionné à l'Annexe D - Guide de sécurité – Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) de la GRC,

CONTEXTE / APPLICATION

Les exigences de sécurité énoncées dans le présent guide visent principalement l'entreprise sous contrat qui coordonnera l'ensemble du projet conjointement avec la GRC et les professionnels médicaux/psychologiques. **Les exigences en matière de sécurité de l'information auxquelles doivent satisfaire les professionnels de la santé (médicaux et psychologiques) qui traiteront directement avec les postulants sont régies par leur code de déontologie et leurs règlements professionnels respectifs, à moins d'indications contraires précisées dans le présent document.**

Des cotes de sécurité de la GRC ne seront requises que pour les employés de l'entreprise principale sous contrat qui coordonnera l'ensemble du projet. Des cotes de sécurité de la GRC ne seront pas requises pour les professionnels de la santé (médicaux et psychologiques) régis par leur code de déontologie et leurs règlements professionnels respectifs.

Question 2 :

Dans la Partie 7 – Clauses du contrat subséquent, section 7.3 Exigences relatives à la sécurité article 3 : Le traitement électronique de données PROTÉGÉS dans l'établissement de l'entrepreneur ou l'offrant, n'est PAS autorisé dans le cadre de ce contrat ou offre à commandes, pourriez-vous clarifier ce que signifie « Le traitement électronique de données PROTÉGÉS ».

Réponse 2 :

La définition du traitement électronique de données Protégés est disponible dans le site suivant des exigences de sécurité des contrats du gouvernement du Canada <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/index-fra.html>

Question 3 :

En ce qui concerne les 25 examens médicales à la Pièce jointe 1 de la Partie 4 – Critères techniques, critère CTO.6, si un médecin a effectué au moins 25 examens médicales relatives à un contrat pour des services similaires avec un client, le soumissionnaire doit-il indiquer une date pour chacune des 25 examens médicaux, ou est-il acceptable d'indiquer le nom de l'organisation pour laquelle les 25 examens médicaux ont été effectués et indiquer la période du contrat, par exemple 25 juin à janvier 2021 et la description, par exemple évaluations post-offre, y compris le nombre d'évaluations effectuées ?

Réponse 3 :

Tel que décrit à la Pièce jointe 1 de la Partie 4 – Critères techniques, critère CTO.6 :

Le soumissionnaire doit démontrer que chaque médecin agréé proposé a effectué un minimum de 25 examens médicaux semblables à celles décrites dans l'Énoncé des travaux au cours des cinq (5) années précédant la date de clôture de l'appel d'offres.

Le soumissionnaire doit démontrer sa conformité en fournissant ce qui suit :

Pour chaque ressource proposée au point CTO.3, pour chaque emplacement, le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitae annoté (avec renvoi aux exigences) et les éléments suivants :

- a) Pour les 25 examens médicaux (minimum), le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :
1. Nom des organisations clientes,
 2. Dates de l'expérience (mois/année à mois/année),
 3. Description détaillée du but et de la nature des examens pour démontrer la conformité.

Donc, oui, le soumissionnaire peut indiquer le nom de l'organisation pour laquelle les 25 examens médicaux ont été effectués en réponse à (1) ci-dessus et la période du contrat en réponse à (2) ci-dessus et doit également fournir une description détaillée du but et de la nature des examens pour démontrer la conformité en réponse à (3) ci-dessus.

Question 4 :

Si un soumissionnaire n'a pas de clinique qui lui appartient dans certaines régions peut-il utiliser des cliniques affiliées ou des sous-traitants ou des partenaires ? Est-ce qu'il y a des critères spécifique sur la nature de la relation avec cette tierce personne ? Est-ce qu'une coentreprise est obligatoire ?

Réponse 4 :

Les soumissionnaires peuvent proposer les emplacements de leur choix qui répondent aux exigences des critères techniques obligatoires de la Pièce jointe 1 de la Partie 4 – Critères techniques. Veuillez-vous référer à la Partie 7 - Clauses du contrat subséquent, section 7.2.1 Conditions générales 2035 (24) Responsabilités pour connaître votre responsabilité face à la tierce personne.

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/3/2035/18#responsabilite>

C'est au choix du soumissionnaire de soumissionner à titre de coentreprise. Les soumissionnaires intéressés à soumissionner à titre de coentreprise doivent consulter la Partie 2 – Instructions à l'intention des soumissionnaires, section 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées 2003 (25) coentreprise <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/1/2003/25#coentreprise> et la Partie 4 - Procédures d'évaluation et méthode de sélection, section 4.1.2.1 Expérience de la coentreprise.

Question 5 :

À l'Annexe A – Énoncé des travaux, section 5.0, le volume estimé d'exams médicaux par emplacement est fourni mais serait-il possible de nous fournir le volume estimé d'exams médicaux par ville ?

Réponse 5 :

Le volume estimé d'exams médicaux est disponible seulement par province.

Question 6 :

Est-ce qu'un soumissionnaire peut soumettre une liste de 25 exams médicaux s'ils ont été effectués par deux médecins différents à la même clinique ?

Réponse 6 :

Tel que mentionné à la Pièce jointe 1 de la Partie 4 – Critères, section 1.2 Critères d'évaluation technique obligatoires – Ressources, le critère CTO6 Médecin :

Le soumissionnaire doit démontrer que chaque médecin agréé proposé a effectué un minimum de 25 exams médicales semblables à celles décrites dans l'Énoncé des travaux au cours des cinq (5) années précédant la date de clôture de l'appel d'offres.

Pour chaque ressource proposée au point CTO.6, pour chaque emplacement, le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitae annoté (avec renvoi aux exigences) et les éléments suivants :

- a) Pour les 25 exams médicaux (minimum), le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :
1. Nom des organisations clientes,
 2. Dates de l'expérience (mois/année à mois/année),
 3. Description détaillée du but et de la nature des exams pour démontrer la conformité.

SECTION B – MODIFICATIONS À LA SOLICITATION

B1. SUPPRIMER la Question et la Réponse no. 6 de la version anglaise de la modification no.001 à la demande de soumissions et **REEMPLACER** par la suivante :

Question 6 :

Solicitation No. - N° de l'invitation
M7594-206332/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif
002
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur
147zh
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

In relation to Annex F Basis of Payment - Please specify what tests are to be included in the "All-inclusive price" as in Section 4.2.2 there is reference to performing additional tests on an as needed basis with prior approval.

Answer 6:

Additional tests are not to be included "All-inclusive price". Tests required can be found in section 4.2.2 "Medical evaluation Services" of the statement of work – annex A.

- B2.** En réponse aux soumissionnaires recevant un message d'erreur au moment d'accéder au formulaire interactif de la Pièce jointe 1 de la Partie 5 – Attestations et Renseignements Supplémentaires, un autre format de document portable (PDF) du formulaire de la Pièce jointe 1 de la Partie 5 – Attestations et Renseignements supplémentaires a été **AJOUTÉ** : Pièce jointe 1 de la Partie 5 – Attestations et Renseignements supplémentaires_Version 2.

Les champs à compléter dans les 2 formulaires PDF de la Pièce jointe 1 de la Partie 5 – Attestation et Renseignements supplémentaires demeurent inchangés.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.